



Perturbateurs endocriniens et santé reproductive féminine

Partout dans le monde, les femmes sont de plus en plus touchées par des troubles de la reproduction. L'exposition à des substances chimiques pouvant perturber le système endocrinien (perturbateur endocrinien, PE) joue un rôle. Une exposition continue à ces substances à faibles doses est inévitable, car elles sont présentes dans notre quotidien. **Une meilleure réglementation pourrait protéger la santé des femmes.**

1 sur 6

Une personne sur six est touchée par l'infertilité

60 000

Nombre approximatif de produits chimiques industriels disponibles sur le marché mondial

€163Md+

Coût annuel estimé lié aux effets de l'exposition aux PE dans l'Union européenne

Quel rôle jouent les PE dans la santé reproductive féminine ?

Le développement reproductif féminin commence durant la vie fœtale avec la formation des ovaires et la différenciation des ovocytes (ovules). S'ensuivent le développement des caractères sexuels secondaires et la mise en place de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique, essentiel au fonctionnement reproductif postnatal.

Ces processus de développement sont tous sensibles aux PE présents dans l'environnement, qui peuvent être transmis de la mère enceinte au fœtus. Des perturbations survenant durant ces fenêtres de développement critiques peuvent prédisposer les femmes à des troubles reproductifs plus tard dans leur vie.

Troubles de la reproduction liés aux PEs



Puberté précoce ou tardive



Infertilité



Insuffisance ovarienne prématurée (IOP)



Cycles irréguliers



Syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)



Ménopause précoce



Cancers de l'appareil reproducteur

Sources : Parent, A et al. (mai 2025), ENKORE policybrief (2025), WHO (2023)



Funded by the European Union

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HADEA). Ni l'Union européenne ni la HADEA ne peuvent en être tenues pour responsables.